DISCOURS DU PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE LA CEDEAO

S.E. HONORABLE SIDIE MOHAMED TUNIS

À L'OUVERTURE DE LA RÉUNION DÉLOCALISÉE DE LA COMMISSION MIXTE : COMMERCE, DOUANES ET LIBRE CIRCULATION | POLITIQUE MACROÉCONOMIQUE ET RECHERCHE ÉCONOMIQUE | COMPTES PUBLICS | ADMINISTRATION, FINANCES ET BUDGET

03 NOVEMBRE 2020
COTONOU, BENIN

Son Excellence Monsieur Louis Vlavonou, Honorable Président de l'Assemblée nationale du Bénin ;
Honorable Commissaire au Commerce de la Commission de la CEDEAO ;
Son Excellence Monsieur Aurélien Agbenonci, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Bénin ;
Son Excellence Madame Shadiya Alimatou Assouman, Ministre de l'industrie et du commerce du Bénin ;
Mesdames et Messieurs les représentants de l'État ;
Mesdames et Messieurs les représentants des médias ;
Distingués invités ;
Mesdames et Messieurs.

Je suis très heureux de me trouver dans cette belle et ravissante ville de Cotonou dans le cadre de notre service à la Communauté. Je tiens à exprimer à vous tous ma plus profonde gratitude pour votre présence ici aujourd'hui.

Permettez-moi à ce stade d'adresser mes meilleurs vœux et mes sincères remerciements au Président de la République, Son Excellence le Président Patrice Talon, qui a gracieusement accepté d'accueillir le Parlement de la CEDEAO. Je tiens également à remercier le merveilleux peuple de la République du Bénin pour la stabilité politique dont ce pays jouit aujourd'hui. Vous représentez le prototype de ce qu'une nation peut accomplir si tous ses habitants décident de travailler ensemble pour le bien de l'État.

Je tiens également à saluer la présence de mon frère et collègue, l'Honorable Président de l'Assemblée nationale du Bénin, Son Excellence Louis Vlavonou. Je souhaite également saluer la présence des autres représentants de l'État, des experts, des invités et des représentants des médias à cette importante réunion.

Excellences, Distingués invités,

C'est avec une grande peine que j'invoque le décès de l'Honorable Mabutu Vlah Nyepan, survenu des suites d'une courte maladie, le 30 octobre dernier. L'Honorable Mabutu était membre de la délégation libérienne au Parlement de la CEDEAO. Il avait diligemment servi la 3ème Législature et nous gardons à l'esprit les services qu'il a rendus à la région. Puissent son âme et celles de tous les fidèles disparus reposer en paix.

Excellences, Distingués invités,

Les Députés du Parlement de la CEDEAO ont convergé vers Cotonou pour tenir deux réunions. Il s'agit :

i. De la réunion du Bureau du Parlement, qui a commencé hier, lundi 02 novembre, pour examiner et adopter le projet de budget du Parlement au titre de l'exercice 2021 ; et

ii. Une réunion délocalisée de Commission mixte sur le thème « Zone de libre-échange continentale africaine : possibilité de réalisation dans un contexte de menaces transfrontalières. »

Je remercie les Présidents de toutes les Commissions permanentes concernées, le Secrétaire Général et l'ensemble du personnel du Parlement de la CEDEAO, pour avoir préparé ces réunions avec diligence et engagement.

Dans les prochains jours, les participants auront l'occasion de recevoir des informations sur les développements actuels relatifs à la Zone de libre-échange du continent africain (ZLEC). Cela leur permettra également de mieux comprendre les défis et les perspectives relatifs à la mise en œuvre de la ZLEC.

La Zone de libre-échange continentale est l'aboutissement d'une vision énoncée il y a près de 40 ans dans le Plan d'action de Lagos, adopté par les chefs d'État en 1980. Cette initiative avait directement conduit au Traité d'Abuja instituant la Communauté économique africaine en 1991.

Il est heureux de constater que le gouvernement de la République du Ghana a gracieusement mis à disposition un bâtiment pour abriter le siège de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC), un acte qui dénote d'une forte affirmation de la vision d'une Afrique intégrée. L'établissement du Siège de la ZLEC dans l'un de nos États membres et,

par extension, dans notre région, offre une occasion encore plus grande d'explorer les possibilités d'avoir une région qui pratique le commerce de manière libre et sûre.

Excellences,

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Malgré les avantages du libre-échange, il existe des menaces visibles qui freinent le progrès et créent des obstacles aux investissements qui, à leur tour, affectent le commerce et l'emploi. Parmi ces menaces figurent le terrorisme et l'insécurité qui accroissent l'incertitude et font monter le coût des biens et des services.

Le terrorisme ralentit la circulation des biens et des ressources à travers les ports en raison de l'intensification des inspections et des mesures de protection. Le terroriste détourne les dépenses publiques des investissements publics plus productifs vers des activités de sécurité moins productives.

Outre le terrorisme, la pandémie de la COVID-19 en cours a également affecté la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange continental africain. Au-delà de son impact sur la santé humaine, la pandémie a perturbé une économie mondiale interconnectée. Depuis l'apparition de la pandémie, on a assisté à une chute brutale des prix des matières premières, des recettes fiscales, des recettes en devises, des flux financiers étrangers ainsi

qu’aux restrictions des voyages, au déclin des secteurs du tourisme et de l’hôtellerie etc. Les fermetures de frontières ont réduit les activités économiques et l'on prévoit une récession sur tout le continent.

Au centre de tout cela, ce qui est en jeu, c'est la dignité et le bien-être des agriculteurs, des travailleurs et des entrepreneurs africains, en particulier les femmes et les jeunes. La promesse du libre-échange est la prospérité pour tous les Africains, en particulier les Africains de l'Ouest, car il offre une perspective de production de biens et de services à valeur ajoutée, d'augmentation des revenus et d'amélioration des conditions de vie de nos citoyens.

J'espère donc que cette réunion nous éclairera tous sur ces questions importantes et fournira au Parlement des ressources suffisantes sur les perspectives de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange continental africain. Le Parlement de la CEDEAO sera également informé du rôle qu'il devrait jouer pour atténuer les difficultés et faciliter l'application de l'Accord de libre-échange continental africain.

Excellences, Distingués invités,

Je nous exhorte à saisir cette occasion pour renforcer notre engagement à faire en sorte que les avantages du libre-échange profitent à notre région et à ses populations. J'ai bon espoir que nous nous remettrons des entraves de la COVID-19 et que nos économies se développeront plus fortement et

mieux. La route pour y parvenir ne sera pas facile, mais cela me rappelle les grandes choses que nous avons réalisées en tant que Communauté de peuples et je ne doute pas que cela soit faisable.

Je vous remercie de votre attention et je remercie une fois encore le gouvernement et le peuple de la République du Bénin pour l'accueil qui nous a été réservé.

Que Dieu bénisse la CEDEAO

Je vous remercie